

LA POSTE ne brille pas par son zèle

Le Réseau anti-arnaques avait reçu un courrier daté du 14 octobre 2019, émanant de la directrice marketing et commerciale grand public de LA POSTE.

L'objectif était d'expliquer la hausse non négligeable des tarifs postaux intervenant au 1^{er} janvier 2020 : « Ces ajustements permettent d'assurer la pérennité d'un service universel avec un niveau de qualité élevé tout en modernisant nos offres pour répondre à vos usages et besoins. »

Le 29 octobre 2019, le Réseau anti-arnaques répond au signataire de ce courrier en réclamant une amélioration des délais de retour à l'expéditeur du courrier non distribué. En effet, ce retour peut nécessiter un délai totalement aberrant : d'un à deux mois.

Le courrier était destiné au siège social de LA POSTE (9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris). Mais, par inadvertance, le Réseau anti-arnaques mentionne un code postal erroné (75014).

Croyez-vous qu'il arriva ? Le courrier n'a pas été distribué et a été retourné avec la mention « Défaut d'accès ou d'adressage ». Et ce pli n'est revenu que le 12 décembre 2019 à la boîte postale du Réseau anti-arnaques, sachant que les coordonnées de l'expéditeur étaient parfaitement lisibles au verso de l'enveloppe.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)